

valeur d'infaillibilité qu'il ne tiendrait pas de la promesse et de l'assistance divine!" Mgr Maret eut le bon esprit de reconnaître ses torts et de retirer son ouvrage; Mgr Pie là-dessus dit en présence de ses prêtres: "De grand cœur nous offrons aujourd'hui au vénérable doyen de la Sorbonne le témoignage de l'estime qui s'attache à une rétractation aussi méritoire que courageuse."

Vint le fameux manifeste du *Correspondant* annonçant avec une assurance presque impérative "que la question des rapports de l'Église avec le monde moderne serait réglée dans le sens des principes libéraux; que tous les évêques *devraient* déclarer que le règne du privilège a péri pour l'Église et que le droit commun est la seule défense qu'elle puisse désormais invoquer."

Mgr Pie en fut indigné: "Que ces hommes," dit-il, "ne se targuent pas, dans leur toge académique, d'être exclusivement les hommes de la civilisation; l'Église n'a pas cédé si absolument à leurs aréopages le privilège de comprendre et de sentir."

Le 26 octobre Mgr Pie partit pour Rome après s'être placé sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, et de tous les saints et saintes de son diocèse.

V

DU CONCILE DU VATICAN A LA MORT.

(1869-1880)

Arrivé à Rome le 12 novembre avec Mgr d'Angoulême et M. l'abbé Gay, Mgr Pie se rendit le même jour à Saint-Pierre, pour y prier très religieusement devant la Confession. Le 18 il obtint une audience de Pie IX.

Quelques jours plus tard on apprit que deux écrits polémiques de Mgr Dupanloup venaient d'éclater en France: ses *Observations* sur l'infaillibilité et son *Avertissement* à M. Louis Veuillot.

Mgr Pie s'en montra impressionné douloureusement; mais il ne crut pas pour cela devoir sortir de la réserve qu'il s'était prescrite. Il se contenta de dire: "Le Concile y gagnera. S'il manquait quelque chose pour avertir que le moment est arrivé de définir l'infaillibilité du Pape, on est à même de voir que rien n'est plus urgent aujourd'hui..."